

LANGUAGE:FR

CERTIFICAT D'ASSURANCE

Par la présente, Group Induver NV – Antwerpen, Justitiestraat 30, 2018 Antwerpen (FSMA 016880A) en sa qualité de courtier d'assurance de

[ENTITÉ], Ringlaan 17/E, Brecht portant le numéro d'entreprise **[NUMÉRO D'ENTREPRISE]**, confirme avoir souscrit une assurance incendie auprès de l'assureur **Vivium** selon les conditions suivantes:

Date de début: 01/06/2019
Numéro de police: 22000938

L'assurance incendie couvre les dommages au contenu des espaces de stockage ainsi que les recours de tiers à l'encontre du propriétaire, **[ENTITÉ]**, et de ses clients, dans les limites mentionnées ci-après.

Sous réserve des intérêts de **Storo** et du bailleur, cette couverture s'étend également aux biens entreposés par les utilisateurs, à condition que la prime liée à l'entreposage et à l'assurance ait été payée par l'utilisateur.

La couverture suivante s'applique spécifiquement à vous:

Nom: **[NOM DU CLIENT]**

Date de début: **[DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT]**

Emplacement assuré et numéro d'unité: **[EMPLACEMENT] [NUMÉRO D'UNITÉ]**

Capital assuré en premier risque: **[MONTANT ASSURÉ]**

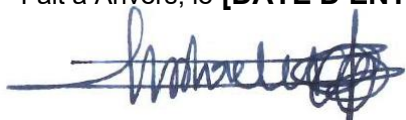
La police couvre la perte ou les dommages aux biens entreposés causés par incendie, foudre, explosion, tempête et grêle, pression de la neige ou de la glace, rupture ou fuite de canalisations, catastrophes naturelles, et vol avec effraction visible ou accès forcé aux locaux.

L'assureur prévoit une renonciation à recours envers les locataires, sous-locataires et utilisateurs.

Les risques exclus comprennent la disparition ou la perte inexplicée, les vices inhérents aux biens assurés, ainsi que les dommages causés intentionnellement.

Ce certificat est délivré à titre purement informatif et ne modifie en aucun cas le contenu du contrat d'assurance, ni les droits et obligations réciproques des parties concernées.

Fait à Anvers, le **[DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT]**.



Ce texte constitue un résumé non exhaustif des conditions particulières et générales de la police et, en cas d'incohérence, ne diminue en rien les conditions réelles de la police.

LANGUAGE:FR